



Procès-Verbal

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

7 OCTOBRE 2017

Salle Capellia à La Chapelle sur Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 245

Nombre de Clubs présents : 181, représentant 73,88% de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2299

Nombre de voix représentées : 1908, représentant 82,99% du total des voix

2. Les invités

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain Martin, Président, salue et remercie les personnes présentes :

- M. ROUSSEL Fabrice (Maire de La Chapelle sur Erdre),
- Mme TARARBIT Malika (Vice-Présidente du Conseil Départementale Déléguée aux Sports),
- Mme EL HAIRY Sarah (Députée de Loire-Atlantique),
- M. BOUVAIS Erwan (Conseiller Départemental du Canton de La Chapelle sur Erdre),
- M. DE MICHERI Jérôme (Directeur adjoint de la DRDJSCS des Pays de la Loire et de Loire-Atlantique),
- M. ESOR Didier (Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire),
- M. CHAPUY Laurent (Directeur de la Direction du Développement de la Relation Client au CREDIT AGRICOLE),
- M. THEPAULT Yannick (Responsable du secteur d'Agences représentant la Direction du Développement de la Relation Client CREDIT AGRICOLE),
- M. LE NY Jean-Michel (Directeur de l'Agence CREDIT AGRICOLE de la Chapelle sur Erdre),
- M. PLANELA Jonathan (Secteur Communication du CREDIT AGRICOLE),
- M. AURAY Jean-Marc (Pépinières du Val d'Erdre).

Et excuse l'absence de :

- M. MENARD Michel (Conseiller Départemental),
- M. RIVOAL Fabrice (Représentant la société ART DAN - EUROFIELD),
- M. GROSVLET Philippe (Président du Conseil Départemental, représenté par Mme TARARBIT),
- Mme HERVIO Anne Flore (Directrice Service des Sports du Conseil Départemental),
- M. PEREIRA Fabien (Directeur départemental de la DRDJSCS des Pays de Loire et de Loire-Atlantique),
- M. COURANT Benoit (Service des Sports du Conseil Départemental),
- Mme DRION Elisa (Conseillère Départementale du Canton de La Chapelle sur Erdre),
- M. SIMONET Claude (Président d'honneur de la Fédération),
- M. CADRET René (Président d'honneur du District de Football de Loire Atlantique),
- M. LOISON Gérard (Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire représenté par M. ESOR Didier),
- M. RIBRAULT Guy (Président District de Football Maine et Loire),
- M. GAZEAU Jean-Jacques (Président du District de Football de Vendée),
- M. PLOUSE Franck (Président du District de Football de la Sarthe),

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre qui nous fait le plaisir d'assister à notre Assemblée Générale.

M. Fabrice Roussel, après avoir présenté sa commune et son dynamisme, notamment sportif et associatif, souligne l'importance des liens qui l'unissent au District de Football de Loire-Atlantique.

3. Ouverture de l'Assemblée Générale

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 9h03.

Avant de commencer les travaux, il fait observer une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés au cours de la saison et tout particulièrement Emilien KERBRAT et Maurice TATARD récemment disparus.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président rappelle le fonctionnement des cartons, pour les votes :

Qui approuve : carton vert
Qui est contre : carton rouge
Qui s'abstient : carton blanc

En fonction du point abordé notifié sur chaque carton et numéroté dans l'ordre des votes ou approbation demandée, les participants devront présenter le carton de leur choix.

Il précise que les cartons rouges et blancs seront collectés et totalisés après chaque vote pour permettre une meilleure comptabilisation des votes.

4. Approbation des Procès-Verbaux

Approbation des PV des Assemblées Générales du 29 octobre 2016 et 09 décembre 2016 à La Chapelle sur Erdre parus les 22 novembre 2016 et 15 décembre 2016 sur le site internet.

Les Procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité moins 22 abstentions.

5. Discours du Président

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Merci à vous, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs ou leurs représentants d'avoir répondu présent et surtout de prendre un peu de votre temps.

Merci aux personnalités présentes,

Merci aux sponsors ou partenaires que je ne citerai pas par peur d'en oublier pour l'aide financière ou matérielle qu'ils nous apportent tout au long de la saison et pour beaucoup depuis de nombreuses années.

Merci à vous, tous les bénévoles dans les clubs, femmes ou hommes pour tout le travail que vous effectuez.

Maintenant, il nous faut faire le bilan de la saison écoulée 2016-2017, nous vous avons fait parvenir au préalable les rapports financiers ainsi que les rapports d'activités.

Le Trésorier, Jérôme PESLIER, ainsi que le Secrétaire Général, Daniel MOULET, ne manqueront pas de vous les commenter et si besoin de vous fournir les explications complémentaires.

2016/2017 : 1ère saison de la mandature 2016/2020.

Notre instance a défini une ligne directrice pour la durée de la mandature avec des objectifs bien précis, en lien avec les axes du projet fédéral :

- L'associatif, le sportif, l'éducatif, la formation.

Un axe de travail est mis en exergue chaque saison pour conduire notre District en juin 2020 vers le développement, la réussite et la place qui lui revient, en lien avec quelques points importants :

- Le football est de loin le 1er sport dans le département
- 56556 licenciés – 1er district de France
- 36% des licenciés sont des jeunes des U6 aux U13
- La mise en place de la nouvelle Ligue née de la fusion Maine – Atlantique

- Quelle place pour le District de Loire-Atlantique qui représente 34 % des licenciés de la Ligue de Football des Pays de la Loire ?

N'oublions pas trop vite le passé, mais tournons-nous vers le futur... car aujourd'hui c'est déjà demain.

Le devoir d'inventer l'avenir est aujourd'hui plus urgent que le droit d'inventaire. Il faut travailler avec lucidité et intransigeance. Cela implique de croire en de vraies valeurs.

Il nous faut faire confiance à la génération montante de dirigeantes et dirigeants. Nous devons les aider à prendre le relai. Nous devons accepter de partager leurs envies de faire bouger les choses.

Ce sont nos différences d'opinions qui permettront de construire des solutions solides et qui contribueront à ce que le football soit prospère au sein de chaque secteur de notre département.

Le programme de la mandature a été élaboré principalement en préparant le futur.

Ensemble construisons le football de demain.

6 axes importants :

- La communication
- La formation
- L'accompagnement
- Le développement
- La proximité
- L'écoute

Aujourd'hui, nous ne devons pas faire la course aux licenciés mais privilégier la qualité d'accueil, savoir former, éduquer et partager.

Nous devons être soucieux de nos licenciés qui sont passés pour certains de l'amour du maillot à la non reconnaissance de leurs dirigeants et de leurs éducateurs en ne respectant pas les règles basiques du sport collectif.

Le football d'animation s'inscrit sur une augmentation constante des effectifs mais attention les catégories seniors et les U18-U19 sont en baisse depuis trois années consécutives.

Nos compétitions visant les adolescents et les adultes risquent de devenir de moins en moins attractives. Nous devons nous efforcer à proposer un football qui corresponde aux évolutions sociétales.

Notre football féminin continue à progresser. Son évolution est intéressante et sa pratique demeure exemplaire.

Nous devons être soucieux de la formation d'éducatrices et d'arbitres féminines et profiter de la Coupe du Monde U20 qui va se dérouler en Bretagne en 2018, puis de la Coupe du Monde 2019 sur le territoire français.

Venons-en à la saison 2017/2018 qui a commencé depuis le 1er juillet ou nous avons fêté les 50 ans du District et lancé notre nouveau logo.

J'ai souhaité qu'il vous soit remis le book relatant la vie du District pendant ses 50 premières années d'existence.

Lors de notre Assemblée Générale du 9 décembre 2016, je vous avais fait la présentation des travaux que nous envisagions. Courant juillet, l'ensemble des travaux sur la partie administrative ont été réalisés.

Je vous avais précisé que l'ensemble des devis nous faisait apparaître un coût maximum de 150 000 € TTC ; le coût réel est de 120 000 € TTC.

En ce début de saison, je suis très inquiet au niveau de l'arbitrage car au 24 juin 2017 nous avons 453 arbitres dont 77 jeunes.

A ce jour, compte tenu des arrêts et de ceux qui ont pris une année sabbatique, ils ne sont plus que 369 dont 39 jeunes.

Lors de la 1ère journée de championnat, seulement 9 rencontres jeunes de District ont eu un arbitre de désigné, les autres étant désignés sur les rencontres de Ligue.

Quelles sont les raisons identifiées qui font que les jeunes arbitres arrêtent rapidement ?

La 1^{ère} : l'absence de transport pour se rendre sur le lieu de la rencontre
La 2^{nde} : le comportement inadmissible des parents autour de la main courante.

Soyons vigilant, car très rapidement nous ne serons plus en capacité de désigner des arbitres sur les matchs de jeunes.

Je compte sur vous pour tout mettre en œuvre dans vos clubs afin que ces jeunes trouvent du plaisir à arbitrer et que par la suite ils continuent afin d'officier en catégorie seniors.

Le football départemental, c'est 7 039 dirigeants et 753 dirigeantes qui s'occupent d'organiser plus de 1300 rencontres hebdomadaires soit plus de 28 000 matchs par saison.

Sachez que je suis fier de vous

Fier de votre travail au quotidien car vous êtes le socle de notre football,
Fier de voir des Présidents et des Présidentes, des dirigeants et dirigeantes actifs,
Fier de vos engagements pour privilégier des qualités d'accueil aux jeunes et nouveaux licenciés,
Fier de l'accomplissement de vos tâches qui sont multiples, accaparantes, parfois angoissantes et généralement ignorées de vos joueurs.

Je souhaite sincèrement que durant ces 3 années restantes de la mandature, nous n'oublierons pas trop vite le passé et que nous nous tournions sereinement vers l'avenir.

Je me dois de terminer car nous avons un ordre du jour chargé, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison humaine et sportive. Merci de votre écoute et Bonne Assemblée. »

6. Rapport Moral 2016/2017

Le Secrétaire Général, Daniel MOULET, rappelle :

« Le rapport moral est un moment privilégié, puisqu'il retrace les activités, la vie du football en Loire Atlantique. C'est la richesse de vos actions, de vos engagements, de vos pratiques qui permet de l'alimenter.

Aussi il doit pouvoir être lu, facilement, par tous les acteurs du football et son environnement politique et économique. C'est pour cela que j'ai choisi d'en faire un écrit où le poids des mots laisse la place à beaucoup d'illustrations, de couleurs et de graphes.

Il vous a été remis le 19 septembre 2017, je ne reviens pas dessus et je vous propose de nous replonger dans quelques moments clés de notre football dans le département, à travers un petit clip vidéo. »

Un clip vidéo de 8 minutes est diffusé.

7. Approbation du Rapport Moral

Le rapport Moral 2016/2017 est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

8. Présentation des comptes financiers

Le Trésorier, Jérôme PESLIER :
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2016-2017 (du 1^{er} juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

Les Produits d'exploitation :

Ils sont en augmentation de 7.65 % (81 462 €)

Ces derniers sont composés essentiellement de 3 postes :

- **Les Subventions** : par rapport à la saison précédente, ce poste est en baisse de 1.19%.
Il est à regretter la baisse des Conventions d'Objectifs Ligue et du CNDS.

- **Les Amendes** : la hausse de 7 % de ce poste provient quasi exclusivement des forfaits et des amendes liées aux dossiers étudiés en commission sportive.

Contrairement à la saison précédente, il faut noter une baisse de vigilance dans la gestion administrative des clubs pour l'envoi des feuilles de match dans les délais réglementaires, le remplissage des feuilles de match et la gestion des licences.

Par ailleurs, les amendes disciplinaires sont en baisse de 3.72 % soit plus de 5 500 € de moins, les amendes liées au Statut de l'arbitrage sont également en baisse (- 2.6 %).

- **Les Droits d'engagements** : représentant 14 % des produits d'exploitation sont en nette augmentation du fait de la revalorisation de ces droits ; ceux-ci n'ayant pas été augmentés depuis 2010/2011.

Les Charges :

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions et amortissements) sont en augmentation de 6.52 % (60 136 €)

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- **Les Charges de personnel** (salaires et cotisations sociales) sont en diminution de 0.60% lié à des charges de formation moindre. Par ailleurs, il est à noter l'indemnisation d'une stagiaire sur 6 mois afin de palier à l'organisation du 50ème anniversaire du District.

Il est à noter que 5 emplois sont aidés par l'Etat ou la Fédération.

Ce poste correspond à 42.27 % des charges d'exploitation, déduction faite des aides à l'emploi.

- **Les Déplacements** : Une augmentation de 5.96 % est enregistrée.

En effet, la Commission de Discipline s'est vue contrainte d'organiser deux commissions par semaine afin de gérer les dossiers complexes en augmentation. Il faut noter également que le District étant pilote dans le développement du Foot5/Futnet, des frais sont donc engagés. Nous pouvons féliciter les commissions qui n'ont pas augmenté leur budget de fonctionnement.

- **Les Achats** : en hausse de 36.76 %. La création du nouveau logo a engendré la nécessité de revoir l'ensemble des éléments de communication (flammes, équipement des bénévoles, visuels sur véhicules...). De plus, l'organisation du 50ème anniversaire du District a généré l'achat de dotations. Il est à préciser que ces achats ont fait l'objet d'une provision l'année dernière et qui a été reprise sur cet exercice.

- **Les services extérieurs** sont en hausse de 16.50 % suite à la mise en place de 24 services civiques au sein des clubs sur l'ensemble de la saison (6 mois l'année précédente) et les charges liées aux 50 ans tout comme pour le poste achat.

Les résultats :

Compte tenu de l'ensemble de ces données, nous avons un total de produits de 1 146 806.38 € pour un total de charges de 1 133 199.69 €.

Ce qui donne un résultat de 13 606.69 € pour 8 667.12 € l'an dernier.

Bilan Actif :

Le montant de l'Actif immobilisé 462 k€ a évolué par rapport à la saison précédente ; augmentation liée aux immobilisations en cours du fait des travaux de réaménagement des services administratifs.

Les stocks et créances enregistrent une augmentation de 16.88 % alors que les disponibilités (la trésorerie) augmentent de 964 k€ à 1 059 k€.

Bilan Passif :

Au Passif, figurent les ressources de l'Association.

- **Les capitaux propres** s'élèvent à 1 278 k€ composés, pour l'essentiel, du fonds de dotation qui s'élèvent à 1 222 k€ qui progresse uniquement par l'affectation des résultats.
- **Les provisions** destinées à financer des projets ou événements probables selon la politique définie par le District sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice et s'élèvent à 197 k€ et notamment les dotations qui seront remises aux clubs à la fin de l'Assemblée Générale.

- En matière de **Dettes**, celles-ci enregistrent une hausse de 32.72 % du fait de factures fournisseurs en attente de règlement ; 186 k€ pour 140 k€ la saison précédente. Il est à noter l'absence d'emprunts.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 13 606.69 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 235 396.21 €.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District. Nous vous demanderons également de donner quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de sa mission.

9. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes

En l'absence excusée de M. Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes, Monsieur Lionel ROSSETTI Président du FC Retz, fait lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels du District de Football de Loire-Atlantique pour la saison 2016-2017.

Rapport qui certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2016/2017, de la situation financière et du patrimoine du District de Loire-Atlantique au 30 juin 2017.

10. Approbation des comptes financiers 2016/2017

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins 54 abstentions.

11. Présentation du Budget prévisionnel 2017/2018

Le Budget prévisionnel que nous vous présentons fait apparaître les produits et charges d'exploitation pour la saison 2017/2018.

Les Ressources estimées à 1 192 k€ tiennent compte :

- D'une hausse de la redevance sur les licences versée par la Ligue des Pays de la Loire (0.60 €/licence)
- D'une baisse générale du poste « Amendes », le déploiement de la feuille de match informatisée doit permettre une meilleure gestion administrative de la feuille de match.
- D'une prévision de baisse des subventions, les autres postes étant pratiquement stables
- D'une prévision de baisse du nombre d'équipes engagées.

Les Dépenses (1 239 k€) sont stables et tiennent compte :

- De l'organisation du 50^{ème} anniversaire du District
- D'une dotation exceptionnelle aux clubs de tablettes et de ballons
- Des travaux de réaménagement des services administratifs
- Les autres postes étant prévus stables.

Une prévision de produits financiers nous permet d'atteindre l'équilibre.

12. Approbation du Budget prévisionnel 2017/2018

Le Budget prévisionnel 2017/2018 est adopté à l'unanimité moins 144 abstentions.

13. Modifications du règlement intérieur

Le Directeur Administratif et Juridique, Clément ANEX expose :

En octobre 2016, nous étions réunis dans cette même salle en Assemblée Générale Extraordinaire afin d'adopter les modifications statutaires imposées par la Fédération Française de Football dans le cadre de la réforme territoriale.

Ces modifications statutaires ayant été adoptées à une large majorité, il fallait nécessairement réviser l'ancien règlement intérieur du District qui par définition était obsolète car pris en application des anciens statuts.

Ce nouveau Règlement Intérieur a donc été adopté par le Comité de Direction du 18 Septembre dernier. Il vous est soumis ce jour pour validation.

Il s'agit ici que de modifications mineures :

- Suppression de la référence à la Ligue Atlantique qui comme vous le savez n'existe plus depuis la saison dernière.
- Suppression des références aux articles des anciens statuts.
- Nous avons précisé expressément que les salariés ne pouvaient être membre de Commission qui sont, je vous le rappelle, composé de représentants des clubs. Les salariés pouvant participer au Commission à titre consultatif, c'est-à-dire sans voix décisionnelle.
- Toujours concernant les commissions, le Comité a souhaité supprimer le listage des Commissions au sein du Règlement Intérieur afin d'avoir une marge de manœuvre plus grande dans la nomination des Commissions et les compétences qui leurs sont attribuées. Il est quand même important de préciser que certaines Commissions ont leurs existences ou leurs compositions, expressément définies par les statuts de la F.F.F., les Règlements Généraux ou divers statuts provenant de la F.F.F. Dans un tel cas, le Comité de Direction se doit de respecter les obligations prévues aux différents textes précités.
- Il a également précisé qu'un individu ne peut appartenir à plus de trois Commissions, à l'exception des membres élus du Comité de Direction.
- De même, il nous est apparu nécessaire de figer la composition des secteurs afin que la répartition des communes sur les secteurs soit clairement établie. Cela est dorénavant fait à l'article 31 des statuts.

14. Approbation des modifications du Règlement intérieur

Les modifications sont approuvées à l'unanimité moins 3 abstentions.

Le Règlement Intérieur validé par l'Assemblée Générale est joint au procès-verbal.

15. Disposition Statut de l'Arbitrage

Le Directeur Administratif et Juridique, Clément ANEX présente :

En l'absence de dispositions prévues au niveau de la Ligue de Football des Pays de la Loire, nous sommes obligés d'adopter en Assemblée Générale de District les obligations pesant sur les clubs de niveau District, au sens du Statut de l'Arbitrage, c'est-à-dire les clubs qui n'ont aucune équipe Seniors, Futsal ou Entreprise, évoluant en championnat Fédéral ou Régional.

Je vous rappelle en amont que l'objectif de ces obligations est qu'un maximum de rencontres soit arbitré par des arbitres officiels ce qui est parfois compliqué notamment en D4 Seniors ou en catégories supérieures de Jeunes.

Aussi, la disposition qui vous est proposé est la suivante :

« Concernant les clubs dont l'équipe de référence, au sens du Statut de l'Arbitrage, évolue au niveau District, ces clubs doivent disposer d'autant d'arbitres qu'ils engagent d'équipes Seniors, masculines ou féminines. Toute infraction à ces dispositions entraînera les sanctions financières prévues à l'article 46 du Statut de l'Arbitrage, Tout club dont l'équipe de référence évolue au plus haut niveau de District sera exempté ces sanctions prévues à l'article 47 du statut de l'arbitrage s'il respecte les obligations prévues à l'article 41. Pour les autres clubs, tout club qui posséderait à minima un arbitre, sera exempté des sanctions sportives prévues à l'article 47 du statut de l'arbitrage.

Ces dispositions s'appliquent à tous les clubs engagés en championnat Seniors masculins et féminins, futsal masculin et entreprise »

Avant de passer au vote de la disposition, le Président, Alain Martin, tient à préciser :

Je veux vous faire part de mon inquiétude. Aux réunions de rentrée, on vous a présenté l'architecture de nos championnats seniors, compte tenu de la refonte de la PH. Il pourra y avoir beaucoup plus de descentes que l'on avait précédemment. On a décidé, avec vous, de mettre en place trois groupes de D1 à la rentrée 2018/2019. Aussi si l'on veut continuer à mettre 3 arbitres sur chaque match de D1, c'est mon souhait fort, il nous faudra, rien que pour la D1, 54 arbitres soit 18 arbitres supplémentaires par week-end.

Autre chose, on souhaite fortement, avec les autres Présidents de District de la Ligue, que la D1 U18 soit arbitrée par des arbitres seniors aguerris, les U18 sont nos futurs seniors de demain, ils doivent s'habituer à ce type d'arbitrage. Aujourd'hui en mettant de jeunes arbitres stagiaires, qui sortent du stage, on risque d'en perdre 80%. Mais ce dispositif, là aussi, va nous demander 12 arbitres supplémentaires par week-end. Rien que pour ces deux catégories, il nous faut 30 arbitres de plus, chaque week-end.

16. Vote sur les dispositions du Statut de l'Arbitrage

Les dispositions du Statut de l'Arbitrage sont adoptées à l'unanimité, moins 27 voix contre et 145 abstentions.

17. Election des représentants des Clubs de District aux AG de la Ligue

En préambule, Clément ANEX rappelle que les clubs de District sont au sens des statuts de la Nouvelle Ligue, les clubs qui n'ont cette saison aucune équipe engagée en championnat Fédéral ou Régional.

Les clubs qui ont, eux, une équipe engagée en championnat Fédéral ou Régional devront se présenter à l'Assemblée Générale de Ligue prévue le Samedi 11 Novembre 2017 au Loroux Béconnais (Maine et Loire)

Rapport de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales :

Monsieur Jean Yves CADIET, son Président :

Mon intervention vise à vous présenter les conclusions de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

Suite à l'appel à candidature publié le 30 Août 2017 sur le nouveau site du District, la Commission s'est réunie le 12 Septembre dernier afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des candidatures reçues.

Je vous rappelle les conditions d'éligibilité : « tout membre individuel de la F.F.F., de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la F.F.F., la Ligue et le District.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District ou d'un District limitrophe.

Ne peut être candidate :

- la personne qui n'est pas licenciée depuis au moins 6 (six) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence.
- la personne qui n'a pas 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature ;

- la personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles.

Aussi, sur les 8 candidatures reçues, la Commission a donné un avis favorable auprès du Comité de Direction.

Sur ces 8 candidatures, il y avait 9 candidatures en tant que titulaire, 3 candidatures en tant que suppléant, 6 candidatures qui ne précisaient pas l'affectation et 1 personne qui avait candidaté en tant que titulaire et suppléant.

La Commission a donc laissé le soin au Comité de Direction de définir leurs affectations.

Les modalités de vote :

Le Directeur Administratif et Juridique, Clément ANEX reprend la parole :

Le Comité de Direction du 18 Septembre dernier a tranché ces différentes questions.

Celui-ci a donc décidé que les candidatures qui ne précisaient pas leur affectation et les candidatures en tant que délégué titulaire et délégué suppléant, seraient soumises à votre vote comme titulaire.

Concernant les personnes qui ont candidaté en tant que délégué titulaire et délégué suppléant, le Comité a décidé que ces personnes ne pourront être élues aux deux mandats et seront considérées uniquement comme délégué titulaire si elles sont élues en tant que délégué titulaire et délégué suppléant.

Pour les élections des délégués titulaires, vous devrez utiliser le bulletin de vote rose et l'enveloppe rose.

Il convient donc ici de vous préciser que les 11 premiers candidats « titulaires » ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou une majorité relative au second seront élus mais il n'y a ici que 6 candidatures. Vous n'avez donc pas d'obligation de rayer des noms.

Pour les élections des délégués suppléants, vous devrez utiliser le bulletin de vote bleu et l'enveloppe bleue.

Les 11 premiers candidats « suppléants » ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou une majorité relative au second seront élus mais il n'y a ici que 2 candidatures. Vous n'avez donc pas d'obligation de rayer des noms.

Attention, vous devrez nécessairement glisser le bulletin dans l'enveloppe correspondante rose pour les titulaires, verte pour les suppléants. Si un bulletin n'est pas glissé dans la bonne enveloppe ou si un bulletin n'est glissé dans aucune enveloppe, il ne pourra être comptabilisé.

Tout bulletin déchiré, rayé, ou portant une mention manuscrite sera considéré comme nul et ne sera pas pris en compte dans les suffrages exprimés. De même une enveloppe sans bulletin ou avec un autre papier ne sera pas comptabilisée.

Présentation des candidats :

Sont soumis au vote en tant que délégué titulaire :

- CHAPELET Alain du club de Gétigné US
- DENIS Patrick du club de Plessé ESDP
- GANTIER Didier membre individuel du District
- GORAUD Dominique du club de Nantes Sud 98
- GUET Patrice du club de Mésanger AS
- HAMON Claude du club de Ruffigné AS

Sont soumis au vote en tant que délégué suppléant :

- CHAPELET Alain du club de Gétigné US
- DE BRITO DIAS Joao Manuel du club de Nantes Sud 98
- GANTIER Didier membre individuel du District
- GUET Patrice du club de Mésanger AS
- MONDOUET Jean-Marc du club de Grand Auverné US

18. Intervention de Mme Sarah EL HAIRY, députée

Je suis très heureuse d'être avec vous ce matin, pour plusieurs raisons, j'ai fait partie de cette famille il y a très longtemps j'étais goal et ça m'a permis de voir ce qu'était le terrain.

Je voulais dans un premier temps vous dire à quel point le sport en général sert notre société surtout dans des périodes comme celle que l'on est en train de vivre, qui sont des périodes un peu dures, pour porter des valeurs de respect, d'engagement de tolérance, de solidarité et toujours avec le sourire et beaucoup de convivialité, le plaisir étant un des mots d'ordre et on a cela en commun.

Tout à l'heure on a entendu une prise de parole de Monsieur le Maire sur les contrats aidés, je vais en parler parce qu'il ne faut pas faire l'autruche, il ne faut pas se cacher. Les contrats aidés ont été dévoyés, certains ont usé et abusé de ce dispositif-là. Je suis rapporteur spécial pour le budget de la vie associative, du sport et de la jeunesse, donc évidemment je suis vigilante sur ce sujet-là. Aujourd'hui le budget a été présenté et j'ai proposé des amendements pour augmenter le budget du CNDS et en particulier je travaille sur 3 sujets.

Le 1^{er} c'est votre responsabilité en tant que dirigeant d'association. Vous portez, pour certains, des responsabilités plus grandes que certains chefs d'entreprise alors que votre engagement est nécessaire, c'est pour ça que je travaille sur un projet de loi.

Le 2^{ème} c'est les salariés de l'association, ce n'est pas anodin, aujourd'hui on est la région où l'on a le nombre, le taux de bénévoles le plus important de France, c'est parce que c'est dans notre ADN et l'on est un territoire d'engagement, on est aussi la région où l'on donne le plus de sang, et quand on arrive à donner un peu de son corps c'est dans la continuité de cet engagement.

Je comprends qu'il y ait des inquiétudes, n'hésitez pas à me les faire remonter, s'il y a des difficultés bien spécifiques sur certains clubs je suis aussi là pour aider dans le quotidien. Pour conclure : le sport est nécessaire, votre engagement est primordial et vous me trouverez toujours comme alliée.

Je vous remercie.

Le Président Alain MARTIN reprend la parole :

Le Président du District, mais aussi les clubs sont inquiets, nous sommes tous des bénévoles, le football est géré par des bénévoles. Nous avons tous besoin de ces aides, sans ces emplois beaucoup de clubs vont se retrouver dans la difficulté jusqu'à refuser des jeunes, ce que je ne veux pas.

Je vous ai bien entendu Mme la Députée, vous m'avez demandé de remonter des informations, donc les clubs je vous fais appel, comme c'est tout récent si vous utilisez des emplois aidés vous me le faites savoir et si vous pensez être en difficulté demain à cause de la perte de ces emplois vous me le faites savoir.

Aussi lorsque vous avez mis en place des emplois aidés, que sont-ils devenus après ? Est-ce que ces emplois sont devenus pérennes ? Je remonterai ces informations à Mme la Députée.

Merci et je le rappelle, le football en Loire-Atlantique a besoin de ces emplois aidés.

19. Pause à 10 H 13

20. Signature de la Convention avec le Crédit Agricole

Alain MARTIN s'exprime :

Le partenariat entre le District de football de Loire-Atlantique et le Crédit Agricole est né il y a plus de 45 ans. Le Crédit Agricole est la banque exclusive du District. Une nouvelle convention triennale va être signée, le renouvellement du partenariat jusqu'en 2020 est un signe de confiance qui permet de réaffirmer la volonté du Crédit Agricole d'être le partenaire référent du District et donc, avant tout, du football amateur.

Nous allons signer avec M. Laurent CHAPUY Directeur de la Direction du Développement de la Relation Client, j'ai souhaité que M. Yannick THEPAULT, Responsable du secteur d'Agences représentant la Direction du Développement de la Relation Client soit à côté de nous, c'est notre interlocuteur toute la saison ainsi que M.

Jean-Michel LE NY, Directeur de l'Agence CREDIT AGRICOLE La Chapelle sur Erdre et M. Jonathan PLANELA Secteur Communication qui sont nos serviteurs tout au long de la saison ;

Alain MARTIN donne la parole à M. Laurent CHAPUY du Crédit Agricole :

« Je suis membre du Comité de Direction de la Caisse Régionale et représentant de la Direction Générale. Je suis très heureux d'être avec vous. Le Crédit Agricole est le partenaire de tous les footbals, on est fortement attaché à la pratique du sport amateur. Cette pratique sportive contribue à la vie locale, au développement des personnes et également des valeurs humaines. C'est notre raison d'être en tant que banque coopérative.

C'est pour cette raison que la Caisse Régionale du Crédit Agricole Atlantique Vendée est heureuse de renouveler son partenariat historique avec le District, 1^{er} District de France, pour les trois saisons à venir. Nous sommes ravis de renouveler notre confiance et notre soutien à votre District.

Les agences du Crédit Agricole apportent aussi le soutien et l'accompagnement aux nombreux clubs qui composent la base du football amateur. Plus que jamais le Crédit Agricole soutient le football, du club amateur jusqu'à l'Equipe de France, sans oublier le développement du football féminin.

Nous sommes partenaires de tous les footbals pour faire partager les émotions, la passion à tous les âges. Le Crédit Agricole est partenaires de tous les événements (14), cela va de la Coupe senior féminines à la journée des débutants, qui pour nous est très importante, et le rassemblement départemental du Challenge espoir Crédit Agricole.

Le développement du football sur notre territoire n'est réalisable qu'avec le concours du District, des clubs et des bénévoles que je tiens à remercier ici.

Nous sommes très fiers de vous accompagner sur tous ces superbes événements. Que le football en Loire Atlantique est de beaux jours devant lui »

Alain MARTIN et Laurent CHAPUY procèdent à la signature de la Convention.

21. Remise des récompenses du Challenge de la féminisation

Les clubs lauréats sont récompensés par une dotation offerte par le Crédit Agricole, et remise par M. Laurent CHAPUY du Crédit Agricole.

Les critères retenus pour ce Challenge sont une combinaison de barèmes tenant compte

- de la participation des femmes aux formations
- de la participation des femmes aux actions de promotion du football féminin
- du nombre de pratiquantes
- du nombre de dirigeantes et la prise de responsabilité au sein du club.

Daniel MOULET présente les lauréats 2016/2017 :

U. FRATERNELLE ST HERBLAIN	176 points
E.S. VERTOU FOOTBALL	128 points
ENT.S. DES MARAIS	120 points
A.S.C. ESCOUBLAC	116 points
U.S. LOIRE ET DIVATTE	108 points
VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT	106 points
PUCEUL GRIGONNAIS U.S.	105 points
ST. COUERON F.C.	104 points
VIEILLEVIGNE LA PLANCHE ASF	100 points
A.S. GRANDCHAMP DES FONTAINES	95 points

22. Présentation des Nouvelles Pratiques

Le Président de la Commission Nouvelles Pratiques, Patrick MARTEL, prend la parole :

La Commission « Nouvelles pratiques » qui vient d'être mise en place a pour but de construire ensemble une pratique de football « détente ».

Le foot « détente » n'est pas une compétition, pas de classement, pas d'autres enjeux que celui de se faire plaisir, de redonner au football son caractère purement ludique.

Après une semaine de labeur, place au match, long de trois mi-temps, la dernière consistant lors d'un repas commun ou apéritif dinatoire de refaire le match puis le monde.

Dans un premier temps, nous avons fait un état des lieux de la situation loisirs. 64 équipes pratiquent « hors gestion district » le football, sans se rendre compte des conséquences, notamment juridiques, que cela peut entraîner.

Nous avons convié ces clubs à une réunion d'échanges. Une cinquantaine ont répondu présents dont sept Présidents de clubs et deux Vice-Présidents.

Un accord a pu être trouvé entre ceux-ci et le District pour qu'ils puissent continuer leur activité comme auparavant sans contrainte particulière en continuant d'élaborer leurs calendriers mais avec un suivi du centre de gestion.

Nos projets : Pourquoi pas ?

- la mise en place d'une licence spécifique,
- un coût d'engagement moindre
- différencier les pratiques en fonction des âges
- l'instauration d'un référent par secteurs géographiques qui participerait aux réunions de la commission.

Tout ceci reste un projet, mais nous souhaitons sans perdre de temps pouvoir le mettre en application.

Ceci était notre première mission, la seconde sera de donner au football « détente » d'autres orientations.

C'est pour cela que nous allons dans la saison, organiser trois plateaux sur trois sites du département possédant des terrains FOOT5.

Ces plateaux seront organisés par la commission en présence des techniciens :

- Thomas REGENT pour le Foot5 et foot à 8
- Karl MARCHAND pour le futnet
- Rudolph BLANCHARD pour le futsal.

Nous souhaitons avec l'aide des clubs, développer de nouvelles pratiques, augmenter chaque saison le nombre de plateaux et faire que le foot « détente » devienne une passion sans enjeu pour nos footballeurs.

23. Challenge du Respect

Jérôme PESLIER et Georges LE GLEDIC présentent les résultats du Challenge du Respect 2016/2017 :

Ce Challenge du Respect vise à récompenser les clubs les moins sanctionnés au niveau des cartons reçus en championnat pour les catégories arbitrées par des arbitres officiels.

Le barème est le suivant : cartons blanc (3 pts), jaune (1 pt), rouge (5 pts)

Les lauréats sont :

- D1 Seniors Masculin : F.C. SUD SEVRE ET MAINE
- D2 Seniors Masculin : ABBARETZ SAFFRE F.C.
- D3 Seniors Masculin : E.S. HAUTE GOULAIN
- U18 D1 Masculin : LA MELLINET NANTES

Les équipes se voient remettre un jeu de maillots floqués aux couleurs et partenaire de leur club avec le logo «Challenge du respect ».

24. Challenge de l'Arbitrage « Casal Sport »

Patrice GUET présente les résultats du Challenge de l'Arbitrage « Casal Sport ».

Ce Challenge a été mis en place lors de la saison 2007/2008.

Les critères pour être un éventuel lauréat du Challenge de l'arbitrage sont les suivants :

- Avoir formé au moins un nouvel arbitre au cours de la saison (stage internat)
- Avoir retourné au District un nombre minimum de fiches tutorat attestant l'accompagnement et le suivi effectif du club envers son (ses) arbitre(s) stagiaire(s).

Ce Challenge est doté par notre partenaire CASAL SPORT.

Patrice GUET, en charge de ce Challenge, appelle les lauréats :

NANTES FC - BLAIN ES - CLISSON ETOILE - GRAND AUVERNE US - BOUGUENAI US - GOELANDS SANMARITAINS F.C. - ST NAZAIRE IMMACULEE – U.S. VARADES - NANTES SUD 98 - US VITAL FROSSAY - NANTES ST JOSEPH DE PORTERIE.

Le club vainqueur du Challenge de l'arbitrage CASAL SPORT souvenir «Jean-Luc Braud» pour la saison 2016/2017 est le club ayant l'ancienneté moyenne de ses arbitres formés la plus élevée, soit : **L'ETOILE DE CLISSON**

25. Résultat des votes

Sont élus au titre de Délégué Titulaire :

- CHAPELET Alain du club de Gétigné US avec 1802 voix
- DENIS Patrick du club de Plessé ESDP avec 1802 voix
- GANTIER Didier membre individuel du District avec 1770 voix
- GORAUD Dominique du club de Nantes Sud 98 avec 1802 voix
- GUET Patrice du club de Mésanger AS avec 1802 voix
- HAMON Claude du club de Ruffigné AS avec 1797 voix

4 bulletins ont été déclarés nuls.

Sont élus au titre de Délégué Suppléant :

- DE BRITO DIAS Joao Manuel du club de Nantes Sud 98 avec 1802 voix
- MONDOUET Jean-Marc du club de Grand Auverné US avec 1802 voix

5 bulletins ont été déclarés nuls.

26. Intervention de Mme Malika TARARBIT

« Je suis contente d'être avec vous, c'est à chaque fois un plaisir. Le Département, avec M. Philippe GROSVALET, que je représente est ravi de travailler avec le District, on a aussi au service des sports M. Benoît COURANT qui fait un excellent travail avec le District et avec les clubs. Je suis ravie de relancer un pacte de coopération avec le District et de répondre aux besoins, aux exigences que j'ai et que vous avez aussi quand M. Martin parle des axes associatif, éducatif et formation. On a le pacte de coopération, mais on a aussi des dotations, subventions pour former les cadres bénévoles de vos clubs, il y a aussi le CDOS qui se trouve à la Maison des sports et qui peut vous renseigner à titre gratuit.

On a, aussi, Bertrand GUERINEAU, psychologue vacataire, qui peut vous accompagner dans vos clubs, au plus près du terrain pour travailler avec vous les questions d'incivilité et de discrimination. J'ai un scoop à vous communiquer, on est en train de travailler la question des incivilités, la discrimination sur le terrain, mais surtout autour du terrain. On cherche le titre qui va nous parler à tous, parce que je fais le même constat de vous tous, il y a un gros boulot à faire autour du terrain. On reviendra vers vous, vers M. MARTIN et son bureau exécutif pour travailler tout ça, on vous expliquera comment on peut vous soutenir et comment on peut mettre tout ça en avant, pour qu'il y ait une prise de conscience de ce -autour du terrain- alors que c'est ce qui donne parfois une image un peu défectueuse alors que pourtant vous faites un super boulot.

Au niveau des dotations, on a travaillé avec le District pour savoir ce qui vous ferait plaisir. Le choix a été fait de vous doter de mini-buts. A Oudon j'ai été ravie de voir comment les représentants de clubs, les bambins aussi, étaient contents avec les buts qui vont vous servir dans vos déplacements et dans l'accompagnement éducatif et sportif que vous dispensez auprès des jeunes.

Chaque année il y aura une dotation, on a soutenu, aussi, l'achat du minibus parce que vous en avez besoin, en tous les cas on œuvre pour l'accompagnement du District. Bertrand Guérineau, notre psychologue, qui travaille avec les Services Civiques, qui les pousse un peu à déterminer leur projet, les accompagne dans la formation pour qu'au bout, ils aient envie de continuer dans le sport, dans le football et peut être au-delà ce sera alors leur choix.

Vous connaissez, sans doute, Japhet N'DORAM qui fait partie du service des sports du département, M. MARTIN a parlé du foot et de la Palestine, il y a eu un travail de fait avec les anciens du FCN, dont Japhet N'DORAM, avec un match à Saupin avec les mineurs non accompagnés dont le département à la charge.

Je vous félicite pour tous les domaines dans lesquels vous intervenez que ce soient les jeunes, mais aussi les femmes, j'ai été ravie de voir que les femmes ont été récompensées. Tout le travail que vous faites en direction des femmes, en direction des publics éloignés, au Fémi-Plage sont des événements qui me parlent et qui me ravissent.

Je veux revenir sur la question de la centralité et de la proximité, pour moi c'est important, vous me voyez je viens à vos AG, je viens sur les terrains, je suis une politique mais je fais bien la différence entre la centralité et la proximité et du coup je trouve que quelquefois on est vraiment très éloigné du terrain, on va imaginer des choses derrière un bureau et quand je vois tout ce que vous faites, tous les week-ends vous êtes sur le pont 365 jours sur 365 en plus de votre boulot, tout cela c'est de la cohésion sociale, c'est de l'éducatif.

Même si un système n'est jamais la panacée, je pense aux emplois aidés, on sait très bien que chaque système que l'on invente ne fera jamais l'unanimité, mais il n'empêche que dans les clubs, dans les associations ce n'est pas le secteur marchand, le secteur marchand peut rebondir même s'il a ses difficultés, mais le secteur associatif, désolée, on ne rebondit pas comme ça surtout quand cela a été annoncé d'une manière aussi brutale. Je le vois tous les jours, on me le dit tous les jours, même si cela n'était pas la panacée c'était quand même des emplois qui soutenaient l'association et même les services civiques parce qu'il y a des associations qui avaient des services civiques parce qu'elles avaient des emplois aidés, donc si les contrats aidés s'arrêtent que deviennent les services civiques. C'est ma petite remarque politique, en tout cas relevez nous tout ce dont vous avez besoin, le service des sports du Département et moi-même feront tout ce que l'on peut pour vous soutenir.

Le message que je délivre quand je suis à l'hôtel du Département c'est le terrain, la réalité du terrain et ayons bien ça en tête avant de décider des choses qui ne vont pas vous aider au quotidien. Merci de votre accueil et au plaisir de vous voir sur les terrains »

Alain MARTIN complète en s'adressant à Mme Malika TARARBIT :

Merci Madame de tout ce que vous faites, avec le Président M. GROSVALET, pour le football et tous nos clubs. J'aurai besoin de vous pour le Fémi-Plage, on a la coupe du monde féminine des U20 l'été prochain, et on veut faire du Fémi-Plage la coupe du monde de nos petites. Je voudrais qu'avec le Département et Nantes Métropole on puisse faire quelque chose de très important. Et vous Clubs, Président de Club retenez bien la date du 16 juin pour le Fémi-Plage à Saint-Brevin, parce que la, encore, on veut que ce soit une grande fête du football féminin dans le cadre de nos deux Coupes du monde, les U20 en 2018 et les seniors en 2019.

27. Intervention de M. Jérôme DE MICHERI (Directeur adjoint de la DRDJSCS)

« Merci M. MARTIN, Mme la Vice-Présidente, les Clubs et Présidents de club, très heureux d'être dans la grande famille du football, qui me parle puisque, tout petit, c'était mon sport de prédilection. Je représente M. Pereira Directeur Départemental délégué. Quelques mots pour clore votre Assemblée Générale, votre District vit bien, il se donne les moyens d'avoir une organisation adaptée, vous êtes le plus gros District de France avec un volume d'activités énorme, plus de 1300 rencontres hebdomadaires, une grosse machine, mais une machine bien huilée, un District qui n'a pas de difficultés financières cela mérite d'être souligné, une gestion saine.

Vous avez en tant que première discipline de France quasi une mission de service public. La mission de service public on voit que vous l'intégrez au travers de ce que vous avez présenté, la promotion de la féminisation, la promotion de l'esprit sportif, l'accueil de jeunes en services civiques, je le souligne plus particulièrement puisque c'est la Direction Départementale qui instruit et agréé les demandes de services civiques, vous avez vraiment joué le jeu de ce dispositif avec l'accueil de 24 jeunes volontaires.

Cela a été mis en exergue avec la visite et les échanges très intéressants entre Thierry BRAILLARD alors Secrétaire d'Etat aux sports et une partie des jeunes que vous avez accueilli au District et qui à travers les clubs rayonnent sur l'ensemble du département, tout ça est très bien organisé. Cette mission de service civique, elle vous oblige à accueillir le plus grand nombre de jeunes dans les meilleures conditions possibles, vous le faites dans une dimension éducative et je vous en remercie. C'est aussi un message en direction des clubs qui sont soutenus par le District. J'ai noté tout l'intérêt du football éducatif qui a été présenté.

Il y a un vrai enjeu autour de la qualité de l'encadrement, il y aussi un vrai enjeu à vous ouvrir à des nouveaux publics, vous le faites également, il ne faut pas arrêter cet effort-là, il faut le poursuivre et vous ouvrir à des publics qui ont peut-être des aspirations différentes aux pratiques que l'on connaît aujourd'hui.

Je fais un petit focus sur le public des migrants, il se tenait à Nantes un grand colloque autour du sport et immigration qui faisait le point sur la façon dont le mouvement sportif, les territoires pouvaient intégrer les migrants qui deviennent, pour la plupart, deviennent réfugiés et qui ont vocation à rester en France et à s'intégrer, il faut voir comment la pratique sportive leur permet de s'intégrer. Certains ont des vrais talents au niveau sportif mais aussi au niveau sociétal, je pense que le mouvement sportif, les clubs de toutes disciplines puissent accueillir ces futurs citoyens.

Il faut aussi poursuivre la féminisation, l'avenir du sport passant par les femmes, vous en avez récompensé plusieurs et je m'associe à ces remerciements.

Le soutien de la Direction Départementale Déléguée au District, vous y êtes attaché, attentif, il perdure, à travers des relations que l'on peut avoir sur un certain nombre de thématique au travers du CNDS, c'est l'outil principal du financement du sport en France et il va le rester même si on est passé à des modalités de constitution des dossiers un peu différente, ça ne veut pas dire pour autant que l'on a coupé le lien avec le District, on est en lien avec l'échelon régional pour trouver le meilleur accompagnement possible y compris financier à partir des dossiers que vous nous présentez. J'ai les chiffres sous les yeux, l'effort est à peu près constant entre 2016 et 2017, on arrive à un total de 35 500€ cette année, ce qui fait une petite diminution de 1 000€ par rapport à l'année dernière. Des chiffres qui se maintiennent aussi au niveau des clubs avec près de 180 000€ qui ont été affectés aux clubs du département.

Au niveau des emplois aidés, le CNDS continue, l'Etat fait un gros effort à travers le CNDS pour soutenir la création d'emploi avec, au niveau du District, un emploi et au niveau des clubs de Loire-Atlantique 14 emplois en renouvellement et 2 emplois en création c'est à souligner dans le contexte difficile qui a été appelé tout à l'heure.

Au niveau du dispositif de lutte contre la violence et les incivilités et discrimination dans le sport je m'associe à ce que Mme TARARBIT a dit, on est d'ailleurs main dans la main sur cette politique, puisque l'on a un comité de pilotage au travers duquel on propose différentes actions et soutiens vers les clubs, on instruit aussi collectivement les fiches que vous nous faites remonter, à travers le dispositif de veille. On souhaite aussi travailler plus au fond pour avoir un dispositif sportif qui traite les incivilités et discriminations, pour ensuite avoir moins de difficultés sur les terrains ou autour des terrains. On est à l'initiative, on aura une session de formation des comités départementaux qui vous sera proposé dans les mois qui viennent pour travailler le plus étroitement possible avec vous et avec les acteurs du mouvement sportif.

Un dernier mot sur la politique nationale en faveur du sport, les élections sont passées par là, on a une nouvelle Ministre des sports qui vient de présenter sa feuille de route pour 2018. Elle l'a présenté sous une forme originale avec des phrases percutantes, 4 axes, la France qui rayonne, avec le rappel du fait que l'on va accueillir les J.O. en 2024, il est souhaité que tout le pays se mobilise et que la Nation devienne encore plus sportive et que l'on fasse évoluer le regard des Français sur le sport pour que l'on reconnaisse encore l'intérêt de la pratique sportive et l'intérêt de ce que vous faites dans chaque club.

Dans ce même axe un renforcement du volet économique du sport, que le sport ait le moyen économique de se développer. Le deuxième axe c'est la France intègre, la France a déjà pris l'initiative au niveau européen d'être chef de file de la thématique de l'éthique du sport.

Un troisième axe s'appelle la France qui bouge, on aura un programme sport et société qui bénéficiera aux territoires les plus éloignés de la pratique sportive et le quatrième axe c'est la France en pleine forme avec une priorité à la dimension sport-santé avec le déploiement de maison sport-santé-bien être, on a déjà au niveau régional le déploiement du sport-santé-bien être, on essaie d'agir dans ce sens-là et le gouvernement souhaite renforcer cet axe.

Je vous remercie pour tout ce qui a été présenté, toutes les personnes qui ont été récompensées, citées et je vous souhaite une très bonne saison sportive »

28. Intervention de M. Didier ESOR Président délégué Ligue FPL

Bonjour à tous, merci Président de m'accueillir, c'est d'autant plus facile que je suis un peu chez moi ici, merci parce que pour nous c'est important d'être-là, j'excuse Gérard Loison parce que l'on se partage la tâche sur le territoire.

Vous êtes le District le plus important, non pas seulement en nombre, mais pour un certain nombre d'actions et ce que vous faites en particulier pour la féminisation, cela reste aujourd'hui une référence pour la Ligue. La Ligue c'est un travail important sur 2 axes, les championnats seniors pour l'année prochaine et en ce moment les championnats jeunes.

On vient de terminer une phase de concertation sur une organisation validée, sur le principe, par les Présidents de Districts, après la phase de concertation, on va passer dans une phase de présentation avant l'AG sur ce que seront nos championnats de jeunes et on va essayer de parapher et de terminer le travail dans la deuxième partie de l'année pour tout présenter à l'AG du mois d'avril.

Notre volonté, aussi, c'est l'écoute et j'ai beaucoup entendu parler d'emplois ce matin, mais pour avoir rencontré beaucoup de Présidents de club, à chaque fois que je suis sur un terrain on ne me parle que d'emplois. Aujourd'hui un des problèmes des clubs c'est la pérennisation de l'emploi, c'est aussi ce que seront nos clubs dans peu de temps. J'entends peu parler de regroupements de communes mais je sais qu'il faut que l'on se projette cela va avoir une importance pour nos clubs, notamment pour ceux qui vont être amenés à grossir. On a quelques exemples déjà et ces regroupements de clubs font qu'à un moment on va avoir besoin d'emplois et d'emplois qualifiés, c'est quelque chose sur lequel on travaille.

En ce qui concerne le CNDS, quand je vois le nombre de dossiers déposés et le nombre de dossiers élus, il y a quelque chose qui n'est pas passé, on a eu un taux de satisfaction de nos demandes extrêmement faible, on m'a dit que c'est parce que les dossiers étaient mal remplis, ce n'est pas un argument. Nous avons rendez-vous avec la responsable des accompagnements de services aux clubs et le Président du CROS qui doit nous donner toutes les informations. Tous les clubs qui vont avoir des dossiers pour des emplois aidés par le CNDS, puisque à priori cela va subsister, je vous encourage à venir vers nous pour que l'on vous aide dans la constitution du dossier.

D'autre part si vous avez l'opportunité dans vos clubs d'avoir de nouveaux dirigeants, on peut les aider par la formation, par exemple avec les formations sur le parcours du dirigeant avec Daniel MOULET, il y a un certain nombre d'offres qui vont vous être faites.

Bonne journée et rendez-vous sur les terrains »

29. Remise de la Plaque de la Fédération Française de Football

Au nom de la Fédération, Alain MARTIN remet, solennellement, la plaque de la Fédération Française de Football à M. Georges JOUY.

30. Clôture de l'Assemblée Générale

Alain MARTIN :

« Nous ne sommes pas toujours d'accord sur l'application des règlements et sur les sanctions sportives ou disciplinaires ; mais sachez que nous continuerons à les appliquer.

Nous lutterons contre les incivilités et particulièrement sur les fraudes concernant l'identité des joueurs ou des dirigeants présents lors des rencontres.

Après avoir doté avec le Conseil Départemental les clubs ayant adhéré au Programme Educatif Fédéral d'une paire de petits buts, nous continuons ce jour notre dotation.

A l'occasion du 50ème anniversaire de notre District et compte tenu des très bons résultats financiers, nous avons décidé de vous remettre une tablette de la marque ACER qui est garantie 2 ans et plus performante que la marque Archos ainsi que des ballons de matchs en fonction du nombre d'équipes seniors de chaque club (2 ballons par équipe, avec un maximum de 6).

La valeur de dotation « tablette + ballons » s'élève à 87 800 €.

Concernant la tablette, vous avez la possibilité d'en commander aussi au prix de 175€ TTC ainsi que des sacoches de protection à 13.10 € et ce avant le 21 octobre afin de bénéficier de ce prix qui est bloqué jusqu'à cette date.

Je ne vais pas m'étendre plus longtemps car je tiens à préserver en ce début de saison le moment de convivialité nécessaire aux bonnes relations que nous entretenons avec vous et je vous remercie de votre confiance.

Je clôture cette Assemblée Générale ordinaire à 12 h 02 et je vous invite au vin d'honneur et pizzas offerts par le District après que vous soyez passé récupérer vos dotations. »

Le Président,
Alain MARTIN



Le Secrétaire Général,
Daniel MOULET

